

EQUIPEMENT §)

Équipement électrique 12 v

Feux de route CR (E) Avertisseur optique oui
 Feux de croisement CR (E) Feux de position A(E) dans CR
 Feux de gabarit - Feux de brouillard -
 Avertisseur HELLA 001 779 Niv. sonore 94 dB/A)
 Essuie-glace électrique (2-vit.) Lave-glace oui
 Feux arrières R - S1 (E) Catadioptrés I (E)
 Feux stop R - S1 (E) Feux de recul -
 Eclair. plaque contr. 3/au centre Plaque forme haute/oblongue
 Rétroviseur 2/de chaque côté Indic. vitesse km/h
 Indic. direction clign. disposition II
 AV-latér.: 4(E) latér. - AR 2a (E)
 Avert. clign. oui Lampes de travail -
 Mesure du monoxyde de carbone: selon CEE 15
 Déparasitage : selon CEE 10

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de livraison
 Marque & type MERCEDES-BENZ L 307
 Homologation n° CH 3541 74
 Forme de la carr. fourgon sans fenêtre
 Places ass. : Total 3 (3 avant)
 Poids à vide 1505 Carburant B
 CV 9,15
 Charge utile 1595 Cylindrée 1798 cm³
 Poids total 3100 Poids de l'ensemble

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = Prototype

- *) Décision de la commission: siège central et disposition d'origine du levier c.v. admis
 **) Lorsque la hauteur intérieure est de 1800 mm, le poids à vide augmente de 20 kg
 §) Clignoteurs avant avec signe de fonction 4 (E) admis selon disposition II OCE
 Dispositif de protection selon art. 23, al. 2 OCE, exigé

Lieu et date de l'expertise
Hannover, 12.3.73

La commission d'expertise